



### Agir sans tarder pour un cadre de vie renouvelé

Quand le changement climatique et les crises environnementales, économiques et sanitaires menacent notre santé, notre cadre de vie et l'existence des futures générations, nous avons le devoir d'agir.

Ligne transversale force du programme de la nouvelle municipalité, la transition se vit en actions concrètes à Moirans aujourd'hui et pour l'avenir.

Point d'étape des projets qui inscrivent Moirans dans les enjeux de l'urgence écologique tout en répondant aux besoins des habitants.



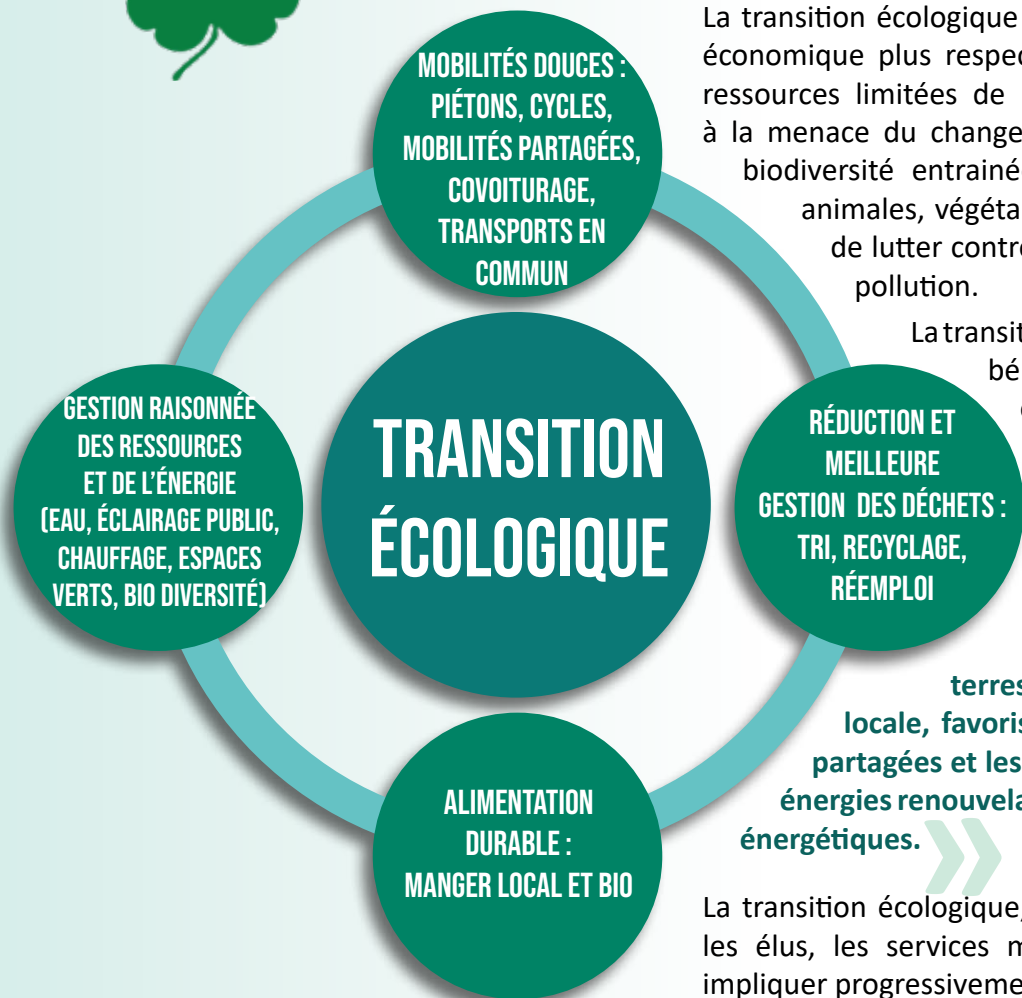
### La transition écologique et solidaire

La transition écologique est une évolution vers un modèle économique plus respectueux de l'environnement et des ressources limitées de notre planète. C'est une réponse à la menace du changement climatique et à la perte de biodiversité entraînée par la disparition des espèces animales, végétales et des milieux naturels. Il s'agit de lutter contre le réchauffement climatique et la pollution.

La transition écologique, c'est aussi des effets bénéfiques sur la santé et le bien-être en favorisant des mobilités actives, avec un cadre de vie plus inséré dans la nature et une répartition plus solidaire des ressources.

« La ville de Moirans de par sa diversité, a beaucoup de leviers pour agir : cultiver les terres agricoles pour une alimentation locale, favoriser les modes doux, les mobilités partagées et les transports collectifs, produire des énergies renouvelables et réduire les consommations énergétiques. »

La transition écologique, par nature transversale, mobilise les élus, les services municipaux, et plus largement va impliquer progressivement tous les acteurs du territoire.





**Alain Russier** Premier adjoint à la transition écologique

« Nous sommes aujourd'hui confrontés à des défis majeurs : protéger et restaurer la nature, préserver un air pur, ne pas épuiser les ressources en eau, se nourrir sainement, être solidaires envers les plus démunis.

A Moirans comme dans toutes les villes, la transition écologique et solidaire doit permettre à notre modeste échelle de relever ces défis. Nous avons l'ambition de construire, lors de ce mandat, les bases pour agir dans toutes les directions possibles afin que cette

transition devienne une priorité pour toutes et tous. Alimentation bio et locale, mobilité apaisée et sécurisée qui permet aux modes doux de s'afficher en parallèle des transports motorisés traditionnels, respect de la nature, accroissement des espaces végétalisés, économie locale tournée vers le partage et le recyclage, économies d'énergie ou changement de nos modes de chauffage lorsque cela est possible : de nombreuses actions sont possibles et à notre portée ».

## Les mobilités : partager l'espace public

« A Moirans nous devons accompagner cette révolution des mobilités en cours partout en France et ailleurs. La promotion des modes doux avec les aménagements nécessaires le défi contre l'autosolisme (utilisation individuelle de la voiture) seront des axes fort de notre mandat. Bien sûr la configuration peu dense, vallonnée et périurbaine de notre commune rend la tâche plus compliquée que dans les métropoles et ce sera l'enjeu de notre mandat que de trouver des solutions adaptées aux spécificités locales. »

Un des objectifs de la transition écologique est la sortie du « tout voiture ». Pour les déplacements courts les modes doux (marche et cycles) ont, au-delà de la simple mobilité, des vertus en termes de

santé. Pour les déplacements plus longs il s'agit de favoriser l'usage combiné des transports publics, des modes doux et des modes partagés (autopartage et covoiturage). Moirans a la chance d'avoir deux gares sur son territoire.

**la ville engage des premières actions concrètes avec**

■ **La mise en place d'un pédibus** qui a vocation à se développer sur l'ensemble des écoles.

■ **La création d'une signalétique verte** avec le Pays Voironnais, pour les cycles.

■ **De futurs aménagements spécifiques** qui seront conçus en concertation avec la population : marquages au sol, bandes et pistes cyclables ainsi que des zones de partage entre tous les modes de déplacement.

**Julien Alapetite** Conseiller municipal délégué à la mobilité



## Déchets : jeter moins, trier mieux, recycler

Comme l'exprime Julien Alapetite, « les déchets sont un fléau de nos sociétés modernes de consommation et cela implique de revoir notre relation à ceux-ci. Il ne s'agit plus de s'en débarrasser sans penser aux conséquences mais de réfléchir à leur diminution, leur réemploi, leur réutilisation ou leur recyclage avant la solution ultime de leur élimination. »

Le tri des déchets apparaît donc comme une solution qui mobilise les citoyens et favorise les efforts pour essayer de les réduire. Les Points d'Apport Volontaire peuvent faciliter cette démarche et libérer de l'espace public, notamment les trottoirs encombrés de poubelles.

Une phase d'expérimentation s'engage au centre-ville de Moirans. **La Municipalité sera vigilante et mobilisée pour évaluer cette phase avec le Pays Voironnais, en concertation avec les commerçants et les usagers. C'est une nouveauté qui mérite d'être suivie de près afin de déterminer les points forts et les points faibles, les ajustements possibles, les améliorations.**

En complément de cette expérimentation, la pose de **composteurs** de proximité gérés au niveau des quartiers devrait permettre de traiter mieux les « bio-déchets », c'est-à-dire les déchets en matière organique recyclables en compost.

## Chaufferie bois municipale et éclairage public : Développer les énergies renouvelables, les consommations électriques et faire des économies



**Luc Leroy** Conseiller municipal délégué à l'énergie

« La dimension économique des énergies, tant pour les ménages que pour les collectivités, est au cœur de l'actualité (évolutions du tarif régulé du gaz, hausse des produits pétroliers etc.). Au-delà du montant de nos factures, l'impact environnemental, social et politique de la production et de la consommation d'énergie nous incite aussi à économiser, ce qui entraîne des changements de pratique pour la commune. »

Concrètement, deux projets viennent illustrer cette feuille de route. Le premier est une initiative de la mairie et ne concerne que Moirans. Il traite de

l'éclairage public. Le second est le projet de modernisation d'Aquantis, qui, s'il relève de la compétence du Pays Voironnais se réalisera bel et bien sur le territoire de notre commune.



Le remplacement des points lumineux par des leds et la modernisation des installations permettent déjà d'améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public à Moirans. **La réduction automatique de l'intensité lumineuse est déjà partiellement en place ce qui permet de diminuer les consommations électriques.** Quand on sait que l'éclairage public représente 40% de la note d'électricité communale, l'intérêt économique est évident. L'intérêt écologique également : une biodiversité préservée, une ambiance urbaine apaisée, un ciel étoilé retrouvé. Au vu des impacts, la question d'une extinction sélective se posera. Elle passera par une phase d'étude et de concertation avec la population.



Aquantis : transformer la boue en bio gaz, améliorer la qualité de l'eau potable

L'extension et à la rénovation de la Station d'Épuration des eaux usées Aquantis permettra d'améliorer le traitement et la qualité de l'eau potable par des installations modernisées et mises aux normes. Elle s'accompagne de la création d'un méthaniseur. Le conseil municipal, consulté sur ce projet en septembre s'est prononcé favorablement à cette extension

et a exprimé sa satisfaction d'accueillir sur son territoire l'unité de production de biogaz qui, en injectant quelques 3,9 GWh/an dans le réseau, aidera le Pays Voironnais à remplir ses objectifs d'énergies renouvelables. La modernisation des installations permettra également d'accueillir des scolaires pour des temps pédagogiques. (voir également page 13)

Gestion différenciée des espaces verts : la nature reprend ses droits

« Comme son nom l'indique, la gestion différenciée consiste à pratiquer une gestion différente sur les divers types d'espace. En effet, tous les espaces n'ont pas besoin d'être entretenus de la même façon, selon l'usage qui en est fait et les attentes du public. Ainsi, sur certains sites, nous allons rechercher un aspect maîtrisé (absence de végétation spontanée, taille architecturée des arbres, pelouses tondues court, fleurissement horticole...), tandis que sur

d'autres il pourra être intéressant d'avoir un aspect plus champêtre, qui laisse plus de place à la nature. Avec les agents du service des Espaces Verts nous engageons les premières expérimentations à Moirans, notamment autour de la mare pédagogique et des Béthanies ».

**Christine Bricoteaux**

conseillère municipale déléguée à la protection de l'environnement, agriculture et biodiversité, santé alimentaire



Les enjeux de la gestion différenciée

Enjeux sociaux	Enjeux environnementaux	Enjeux économiques	Enjeux culturels
<ul style="list-style-type: none"> <li>☘ Améliorer le cadre de vie des habitants en mettant à leur disposition une diversité d'espaces.</li> <li>☘ Eduquer le grand public à l'environnement.</li> <li>☘ Favoriser l'autonomie des agents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☘ Préserver et enrichir la biodiversité des espaces naturels</li> <li>☘ Limiter les pollutions : réduction des produits phytosanitaires.</li> <li>☘ Gérer les ressources naturelles: valorisation des déchets verts, économie de la ressource en eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☘ Faire face à des charges de fonctionnement de plus en plus lourdes dues à l'augmentation des surfaces.</li> <li>☘ Optimiser les moyens humains, matériels et financiers.</li> <li>☘ Maîtriser les temps de travaux.</li> <li>☘ Adapter le matériel (faucheuse, broyeur...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☘ Valoriser l'identité des paysages communaux.</li> <li>☘ Mettre en valeur les sites de prestiges et patrimoniaux.</li> <li>☘ Diversifier et transmettre le savoir-faire et l'art du jardinier.</li> </ul>



## L'alimentation durable : manger mieux, plus local et bio

Pour Christine Bricoteaux, « *l'alimentation est certainement une des questions les plus sensibles et importantes de notre époque car elle impacte notre santé, notre pouvoir d'achat et les ressources de notre planète* ».

Cet enjeu est reconnu par l'Etat avec la loi Egalim du 1er novembre 2018.

Cette loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable recouvre trois grands objectifs : payer le juste prix aux producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail, renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits, favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

Le Pays Voironnais, avec l'implication de plusieurs communes, dont la Ville de Moirans, s'est emparé de ce sujet dans le cadre du projet santé, alimentation et réduction des gaspillages en restauration scolaire. Un projet qui s'engage pour 3 ans et qui vise à réduire et mieux valoriser les déchets alimentaires et

développer un projet alimentaire de territoire.

**Dans ce cadre, Moirans travaillera conjointement avec le Pays Voironnais à l'amélioration des repas dans les écoles, le centre de loisirs et le Foyer Logement tout en réduisant les déchets.** Les premiers groupes de travail se mettent en place avec les acteurs concernés, notamment les parents d'élèves très impliqués.

**Notre objectif sera d'augmenter la part du bio dans les repas**, avec une diminution des surgelés, des conserves, de la viande, des produits industriels et transformés. Ils seront remplacés par des apports de végétaux, de bons produits naturels et locaux. Notamment la balancelle et les Nouveaux Jardins de la Solidarité

Ces enjeux d'alimentation sont également portés par des acteurs de proximité.

Plus d'informations sur le lien :

<https://agriculture.gouv.fr/les-mesures-de-la-loi-egalim-concernant-la-restauration-collective>

« *La nourriture ne doit pas voyager, et doit être de bonne qualité. La terre, il ne faut pas l'empoisonner, il faut la nourrir* » - Pierre Rabhi

### La Balancelle et la transition écologique



**Julia Soquet** Directrice, s'exprime à ce sujet

« *La Balancelle, structure parentale, est fortement attachée à la notion de respect de l'environnement, et de développement durable. Elle s'inscrit depuis toujours dans une dynamique de responsabilisation et d'engagement. Au même titre que la qualité d'accueil de l'enfant, nous voulons proposer une alimentation de qualité, en privilégiant les circuits courts, qui redonne du sens à notre alimentation et à fortiori à celle des enfants. Aujourd'hui, 90 % des produits utilisés dans notre cuisine sont bio et*

*locaux. Aucun emballage sauf pour les produits laitiers qui sont livrés en pot de verre consignés, et l'usage du vrac pour les produits d'épicerie achetés sur deux enseignes moirannaises en bio. Nous veillons à réduire drastiquement nos déchets en adoptant notamment l'utilisation de couches lavables, et en optimisant toutes nos ressources afin de limiter le gaspillage* ».

### La culture Bio, les Nouveaux Jardins de la Solidarité favorise l'insertion

« *Les Nouveaux Jardins de la Solidarité s'inscrivent dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire, et permettent à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver un travail en les accompagnant sur leur projet professionnel au travers d'une production de maraîchage bio et une production d'horticulture, pépinière et chantiers d'espaces verts.*

*Nous accueillons également des salariés via le dispositif STEP'S (Solution Tremplin vers une Expérience Professionnelle, Positive, Progressive...) avec le Relais Ozanam, qui vise à offrir à des personnes en situation de grande précarité un dispositif adapté, souple et accessible vers un emploi de courte durée ouvrant une porte d'entrée pour une insertion sociale et professionnelle plus durable. Avec le soutien financier du Réseau Cocagne, de*

*la MSA et de la CAF nous distribuons des paniers solidaires de légumes bio à des familles à faibles ressources financières. Nous avons chaque mois un repas végétarien partagé aux Jardins, préparé par nos salariés, nos bénévoles. Depuis octobre 2021 et jusqu'à la fin de l'année, cette préparation est animée par l'association Les Mijotés de Grenoble et une naturopathe/diététicienne pour sensibiliser les salariés à l'équilibre alimentaire. Nous avons également lancé la première ronde de thérapie où la parole de chacun est protégée ainsi que des temps où les participants pourront trouver leurs propres solutions de dépassement des difficultés du quotidien. On évite ainsi de psychiatriser ou de médicaliser la souffrance sociale tout en facilitant l'accès, lorsqu'il est nécessaire, aux systèmes sociaux et aux soins* ».

**Renseignements : <http://www.tcirhonealpes.fr>**



**Carole Vinatier-Samba**

Directrice des Nouveaux Jardins de la Solidarité